Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 12 Joumada I 1444
6 Décembre 2022

N° 144

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2162**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2162**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2163**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2168**
Homologation de résolutions **2168**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2168**
Avis aux créanciers **2171**
Convocations
Sociétés anonymes **2172**
Autres sociétés **2174**
Divers
Avis au public **2175**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

- Nom de la société à constituer : Société de recyclage des déchets Redeyef-moulares.

- Type d'entreprise : Régional.

- Le montant du capital souscrit de la société est de 20.000 Dinars.

- Siège social Adresse : Al-Nour Redeyef District - Société Gafsa.

- Sujet : Traitement des déchets et des déchets solides en acheminant les déchets et les ordures ménagères vers le centre de recyclage Recyclage du plastique, Recyclage des aliments et du carton.

* recyclage du verre.

* Assemblage du fer.

* Traitement de l'eau Désinfection et extraction des matières organiques.

* Production d'engrais organiques Bioénergie Reboisement

* Période prévue de l'entreprise : 99 ans.

- Date de dépôt Statuts de la société au Tribunal de Première Instance de Gafsa : 17 novembre 2022 sous le numéro 3280.

- Domaine juridique : 200 actions correspondant à 20.000 dinars sont placées pour être payées immédiatement à ceux qui souhaitent contribuer sur la base d'une action pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales du chapitre premier du décret présidentiel n° 15 de 2022 du 20 mars 2022 relatif aux sociétés privées, et en cas de dépassement du nombre spécifié, il sera notifié par un juge exécuté et de nouvelles actions seront ajoutées au capital de La société.

- convocation : l'assemblée générale constitutive tenue le dimanche 27 décembre 2022 à la Maison de la Culture à Redeyef et y est invité en publiant une annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens, en plus de cela cette annonce a été affichée au siège de la délégation de Redeyefe et au siège de la municipalité de Redeyef

- Fondateurs :

* Ahmed Amidi Résident à Redeyef Gouvernorat de Gafsa 50485038.

* Mohammed Elabidi Résident à Redeyef Gafsa Province 97383586.

* Qasim Elabidi Résident à Redeyef Gouvernorat de Gafsa 28019387.

* Lubna Benboubaker Résidente à Redeyef Gafsa Province de Gafsa 24711510.

2022R02856SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Homologation de Résolutions

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société Anonyme au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

I.U : 0000948X

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire daté du 30 mars 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 28 avril 2022 sous le N° 22701702, Quittance N°M036454, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 28 novembre 2022 sous le numéro 2022145585 les actionnaires ont décidé d'approuver ce qui suit :

1- Approbation de la mise à jour corrective des statuts et la mise en conformité avec les dispositions du code des sociétés commerciales selon la loi 47-2019 du 29 mai 2019.

2022R02851SANB2

AVIS AUX ACTIONNAIRES

SOCIETE AGRICOLE EL AITHA

SA AU CAPITAL DE 44.600.000 TND

SIEGE SOCIAL : AITHET ESHLAYA - MAHRES - SFAX

MF n° 1092082 K/A/M/000

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 2022, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 20.000.000 Dinars et ce par la création et l'émission de 200.000 actions nouvelles de 100 Dinars chacune, à souscrire et à libérer de moitié à la souscription, portant ainsi le capital de 44.600.000 Dinars à 64.600.000 Dinars. Cette augmentation de capital est réservée à la société «CHO COMPANY» et à la société «AL BARAKA SICAR».

La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 2022 a donné tous pouvoirs à Madame Rym MAKHLOUFI pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Nationale Agricole, Agence Rue Taieb Mhiri, Sfax sous le n°03 700 0190321049691 80.

Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du bureau de registre national des entreprises de Sfax le 28 novembre 2022 sous le n° AC811622022.

2022R02858SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société Anonyme

Capital Social : 122.661.900 Dinars

Siège Social : Les berges du lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3/5/3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Octobre 2022, enregistré à la recette des finances les Berges du lac le 17 Novembre 2022 sous le numéro 22709105, quittance numéro M111653, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 28 Novembre 2022 sous le numéro 2022144411, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des conventions règlementées, mentionnées dans l'article 200 du code des sociétés commerciales;

2- Pouvoirs pour formalités.

2022R02866SANB2

LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS «BTE»

Société anonyme

Matricule fiscal : 0015094BPM000

Capital social : 90.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard Mohamed El Beji CAID ESSEBSI, lotissement AFH, BC8 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

En vertu du PV du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie et des Emirats «BTE», tenue le 22/7/2022, enregistré à la Recette des Finances de Charguia, le 25/8/2022 (Quittance n°M106431 ; Enregistrement n°22806757) et déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202270085 en date du 29/8/2022 il a été décidé la nomination de Monsieur Rochdi Abdennadher et de Monsieur Taoufik Khemissi chargés conjointement et provisoirement de la gestion des affaires de la banque jusqu'à l'accomplissement des formalités de nomination d'un nouveau Directeur Général.

2022402958SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Contact Immobilier

SARL au capital de 1.250.000 Dinars

MF : 1489719 BAM000

Siège Social: 21 Rue Malta Sghira

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 05/10/2022 et enregistrer à la recette des finances Habib Thameur, Tunis le 06/10/2022 sous le numéro 22503063 quittance numéro M065400 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 11/10/2022 sous dossier N°202299665, il a été décidé de :

- Ratifier la cession des parts sociales du 01/7/2022 enregistrée à la recette des finances Etadhamen en date du 9/8/2022 sous le numéro 22003217 et d'accepter des nouveaux associés.

- Augmenter le capital de la société de 1.700.000 Dinars en numéraire afin de le porter à la somme de 2.950.000 Dinars.

2022T01293SRLB2

Clôture de la liquidation

SOCIETE KOLIBRI INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 28 470 DT En équivalent en dollars

Siège social : 14 Rue Imam Abou Hanifa B 6 La Marsa 2078

Matricule fiscal : 1663066M/A/M/000

Suivant procès-verbal en date du 15 novembre 2022, enregistré à la recette des finances de la Marsa sous le numéro 22707252 quittance numéro 135826 du 21 novembre 2022, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le numéro 2022141165 en date du 23/11/2022 il a été constaté la clôture de la liquidation, approbation des comptes définitifs et quitus donné au liquidateur.

En foi de quoi, nous publions le présent avis en conformité avec la législation en vigueur et dans le respect de l'intérêt de toutes les parties.

2022402965SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente de fonds de commerce

Suivant un acte en date du 4/11/2022 enregistré à la recette des finances d'Elmourouj le 24/11/2022 reçu n°M083723 sous le n° 22205102 Mme Sana Bent Mahmoud Ben Mohamed Jlassi titulaire du passeport n° H309828 en date du 25/01/2021 et résidente au 02 rue de Carthage Denden Mannouba a vendu à Mme Boutheina Bent Abdeljelil Ben Salah Messaoudi titulaire de la carte d'identité n° 07108503 en date du 12/05/2017 et résidente au 01 rue Ahmed Chaouki mourouj 1 le fonds de commerce exercé pour la vente et la location des robes de mariages au local n° A sis au premier étage de l'immeuble sis au n° 04 avenue de Tunis Mourouj 1 délégation Mourouj BEN AROUS.

Toutes les oppositions seront présentées et déposer au cabinet de l'avocat Adel Yahyaoui sis au 22 rue jazira Tunis.

Cet avis a été publié au journal ASSABAH en date du 30/11/2022.

2022T01292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27/10/2022 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 14/11/2022 enregistrement numéro 22208137 quittance numéro 140094 la société de menuiserie nouvelle «NOVAFERM» SARL inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 0539440K a vendu à la société «GRAPHIA» SARL inscrite au registre national des entreprises sous

le numéro 1030022F la totalité du fonds de commerce situé à 57 avenue Habib Bougatfa bardo.

Les oppositions sont acceptées dans les délais légaux auprès de maître Adel Ben Nasr avocat ayant son bureau à 14 rue Hédi Nouira Tunis.

Cette annonce est parue aux journaux Al chourouk et le Quotidien du 20/11/2022.

2022R02846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 31/10/2022 et 10/11/2022, enregistré à la recette des finances Yassminette en date du 15/11/2022 sous le numéro 22202392 quittance n° M057220, Monsieur Slim Ben Ahmed Ben Maghtouf El Hamdi, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n° 00370651, inscrit au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1488817Y, demeurant au n° 10 Rue Fayen Wardia 1 Tunis, a vendu à la Société AZIZA de commerce de détail S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N° 1259149J dont le siège social est sis au n° 22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous , la totalité du fonds de commerce tout commerce exploité comme Café 1ère Catégorie, sis au «Local n° 1 au Rez-de-chaussée de l'immeuble Dridi, Rte Mornag Km 7 Yassminette Nouvelle Médina Ben Arous», et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du commerce de détail à son siège social sis au n° 22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Quotidien en date du 24/11/2022.

2022R02849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 20/04/2021 N° M025491 enregistrement N° 21201374, Société espace wousarrzif Sarl matricule fiscal 1259761Z a vendu à la société MARAMETTE matricule fiscal 1712884Q représentée par sa gérante Me Dhouha Boufarguine la totalité du fonds de commerce avec ses composants matériels et immatériels exploité comme vente de produit cosmétique sis à l'avenue Ali belhwen Nabeul.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié aux journaux Al chourouk et le Quotidien le 30/11/2022.

2022R02854FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 12/04/2022 quittance N° M031498, enregistrement 22201556. Mr Mehdi Zouari a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente fruits secs sis à 3 rue Monji Slim Mourouj 1 Ben Arous à Mme Asia Zayani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 9/11/2022.

2022R02860FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 8/11/2022 enregistré à la recette des finances Ehamma Gabès le 16/11/2022 reçu 049203 n°22201375 Monsieur Tawfik Ben Ahmad Nouma a cédé à Madame Mabrouka Ben Salah Neili La totalité du fonds de commerce sis à la rue elbiaa Elhamma Gabès exploité comme indust. Pâtisserie.

Le fonds contient ses éléments incorporels soient la clientèle, l'achalandage et l'emplacement, ses éléments corporels soient tout ce que contient le fonds de commerce d'instruments.

Les oppositions doivent être remises à l'adresse du fonds de commerce à la rue elbiaa Elhamma Gabès.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien le 24/11/2022.

2022R02865FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 17 Novembre 2022 et enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 24/11/2022 (Reçu M125784 enregistrement N° 22209447) Madame Khawla Bent Ali Ben Amor OTHMAN (C.I.N n°09415395) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Ikram Bent Ibrahim Ben Amara ISSAOUI (C.I.N n°11942072) exploité "Salon de Coiffure et vente produits Cosmétiques" situé au local E4-B2 Rez-de-chaussée - Bloc E4 - Résidence ZAYATINE Rue CHEIKH AL-NAIFER Ariana avec ses éléments corporels et incorporels RNE; 1654746 E

Toute opposition doit être déposée au Cabinet Maitre Tarek HESSINE Avocat, sis 15 Rue Ibn Tafarjine Belvédère Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Ce même avis a été inséré aux journaux «LE QUOTIDIEN ET ALCHOUROUK» du 30/11/2022.

2022R02867FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/11/2022 enregistré à la recette des finances Bardo le 23/11/2022 sous le n° 22204483 quittance n° 93979 Ridha jeballi, demeurant au 16 rue sidi Bouchoucha, a vendu, à Mohamed Montassar Bejaoui, le fonds de commerce destiné comme quincaillerie sis au 05 rue de l'indépendance Kaznadar bardo Tunis.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à son adresse 10 rue 42162 cité Zahrouni Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Un exemplaire de cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 29-11-2022.

2022R02871FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente en date du 18/11/2022 enregistré à la recette des finances de Bkalta le 22/11/2022, sous quittance n°MO18158, n° d'enregistrement 22200893, Sté Firdaws de Commerce Divers, SARL, dont le siège demeurant à route Sidi Bannour, Moknine (MF : 1394300D) a cédé à Sté Groupe zenguir de commerce, SARL, dont le siège demeurant rue wed soltan Moknine (MF : 1778614C) la totalité du fonds de commerce sis à rue Thapsus Bekalta exploité entant que local pour vente des produits alimentaires et fruits secs.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et seront recevable à son adresse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 24/11/2022.

2022S01406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente en date du 18/11/2022 enregistré à la recette des finances de Moknine le 22/11/2022, sous quittance n°M071276, N°d'enregistrement 22202333, Sté Firdaws de Commerce Divers, SARL, dont le siège demeurant à route sidi bannour, Moknine (MF : 1394300D) a cédé à Sté Groupe zenguir de commerce, SARL, dont le siège demeurant à la rue wed soltan Moknine (MF : 1778614C) la totalité du fonds de commerce sis à rue Mongi Slim Moknine exploité entant que local pour vente des produits alimentaires et fruits secs en gros. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et seront recevable à son adresse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 26/11/2022.

2022S01407FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 14/10/2022 enregistré à la recette des finances le 21/10/2022 sous le n°2220552 quittance n° M093051, Mr Mohamed Kenoun titulaire de la CIN n° 08833651 sis à Gremda Sfax a vendu à Mr Wissem Trabelssi titulaire de la CIN n° 05338995 sise à route Gabès Km 3, la totalité du fonds de commerce exploité en vente des produits alimentaires, des épices et des fruits secs sis à rue l'Afrane km 1, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «ESSABEH» sous le n°23501 en date du 22/11/2022.

2022X01510FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/03/2019 et enregistré à la recette des finances d'EL JEM le 17/02/2020 Quittance N° M010770 Enregistrement N° 20200277, Mr Maher LOUHICHI, titulaire de la CIN n° 06840561 et demeurant à Rue Hassen Hosni Abdelwaheb à Zermedine Gouvernorat de Monastir a cédé au profit de Mr Hammouda GUIRAT, titulaire de la CIN n° 03965478 et demeurant à la Rue 1er Juin à EL JEM, la totalité du fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à Route Ceinture d'EL JEM au local N°3 spécialisé dans le commerce de divers articles de ménage.

Les oppositions se présentent dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT au cabinet de l'avocat Mohamed BELAABED sis à l'avenue Taieb MHIRI à EL JEM.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien Dar Assabah le 29/11/2022

2022X01511FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté du 19/10/2022 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès reçu n° 63406 n° d'enregistrement 22206958 daté le 20/10/2022, Monsieur Wajdi Mhadheb Ben Tawfik Chkiwa a cédé à Anis Ben Hadi Boukhriss la totalité du fonds de commerce sis à Gabès exploité comme une boutique vendant des fruits secs, du tabac et divers aliments.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse de Maître Ghassen Marzougui sis au 195 avenue Mouhamed Ali Gabès.

Cette annonce sera publiée au Quotidien le 30/11/2022.

2022X01513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce en date du 27/9/2022 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi Sfax en date du 11/10/2022 reçu n°M120636, enregistrement n°22204223, monsieur Mustapha Ben Ahmed Abess a vendu à Madame Rim bent Hafedh Frikha épouse Houssine Drira la totalité du fonds de commerce exploité dans le magasin M4 sis au Rez-de-chaussée De l'IM Olfa Palaces dont l'ouverture est à l'Est qui est destiné à la vente de matériel frigorifique et équipement de cafés et restaurants avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de douze mille dinars (12.000.000 d).

Toute opposition éventuelle à la vente doit être faite entre les mains du vendeur monsieur Mustapha Ben

Ahmed Abess demeurant à route Mahdia km 0.5 rue Habib Bou Katfa n°14 à Sfax et ce dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication de la présente au journal officiel de la République Tunisienne

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et Le Temps du 26/11/2022. PS2200561

2022X01517FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Sellami Ridha, Avocat, en date du 15/11/2022 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 25/11/2022 Quittance N°M094012, Enregistrement N°22205296 Monsieur Ahmed Ben Tarek Karray, titulaire de la CIN N° 07412403, immatriculé au Registre National Des Entreprises sous le N°1582458/A demeurant au 14 Rue Hassan et Houssein Menzah 1 Tunis a vendu à Madame Yosr Bent Mohamed Hédi Inoubli, titulaire de la CIN N° 09154979 demeurant au 1 Rue Abou Houraira Manouba, la totalité du Fonds de Commerce de Pharmacie constituée par une Officine catégorie «A» avec tous ces éléments corporels et incorporels exploitée dans le local sis au 147 Avenue de Londres Tunis.

Les éventuelles oppositions seront effectuées auprès du rédacteur de l'acte Maître Sellami Ridha, Avocat à la Cour de Cassation, dont l'étude est sise au 1 bis, rue André Ampère, immeuble « Nour », 1er étage, bureau N°3 cité administrative Ariana, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» en date du 30/11/2022.

2022402947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 14/06/2022 enregistré à la recette des finances la Goulette Tunis le 21/06/2022 (Enregistrement 22204348 Quittance 88157) Mme benmlouka Faten a vendu la totalité du fonds de commerce à Mr Elkhazrawi Ali dont l'objet consiste à la vente des fruits secs au local situé à 11 rue Khaled ibn Elwalid Laaouina la Marsa Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour un prix de vingt mille dinars.

Toutes les oppositions devraient être formulées au local objet de la vente situé à 11 rue Khaled ibn Elwalid Laaouina la Marsa Tunis dans un délai ne dépasse pas 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte a été publié au journal le Quotidien le 27/11/2022.

2022402951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 27 octobre 2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 3 novembre 2022 sous le n°22203441 quittance n°89635 Mr Mohamed Raouef Gammarti demeurant au 03 rue Habib Thameur Khaireddine Pacha Tunis a vendu à Monsieur Nassib Kefi demeurant au n°12 rue de l'Egypte Lafayette Tunis le fonds de commerce relatif à l'activité restauration et autres activités inscrit au registre national des entreprises sous le n°0488442/D exploité au local n°8 Rue de l'Irak Lafayette Tunis.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude de Maître Atef Ouechtati Avocat sise au bureau E7-5 Bloc E immeuble de l'archipel Ain Zaghouan Tunis dans les 20 jours de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 30 novembre 2022.

2022402955FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/11/2022, enregistré à la recette des finances de Raoued le 22/11/2022 n°22204934, quittance n°M120965, Monsieur Bilel Hichri (C.I.N 05482035) demeurant à Raoued plage Raoued a cédé à Monsieur Aymen Ben Daddou (C.I.N 14506199) demeurant à cité Chaker Borj Touil, Ariana la totalité du fonds de commerce consistant en une cafétéria inscrite au registre de commerce sous le n°1604230C et exploitée dans le local sis à cité Chaker Borj Touil, Ariana.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains du vendeur Monsieur Bilel Hichri à Raoued plage, à côté l'école primaire Raoued (Tél.53 450 117) et ce dans les 20 jours suivants la parution du présent avis au journal officiel de République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal la Presse du 29/11/2022.

2022402957FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 7/11/2022, et enregistré à la recette des finances Manzah 6 le 8/11/2022 sous le n° d'enregistrement 22207778 quittance n°M148850, objet de publicité aux journaux Essabah et le Temps, la STE ECO PROPRE dont l'identifiant unique est 137650Y a vendu le fonds de commerce sis au 64 Avenue d'Afrique Manzah V à Monsieur Khaled Agerbi titulaire de cin n°07420269. Les oppositions seront faites auprès de l'acquéreur à son adresse sise au 5 rue Khaled Agerbi Ariana et ce dans le délai de vingt jours à compter de l'apparition du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022402961FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat rédigé le 17/9/2021, et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 26/10/2022 sous le n° d'enregistrement 22205693 quittance M135163, objet de publication aux journaux Essabah et le Temps, Haifa Gafsi titulaire de la cin 04742449 a cédé le fonds de commerce sis au 7 rue Gutenberg Ariana à Afwa Gharbi titulaire de la cin n°08325331. Les oppositions seront faites auprès de Afwa Gharbi à son adresse sise au 9 rue Zouhair Essafi Ariana Sup et ce dans le délai de vingt jours à compter de l'apparition du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022402962FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce, daté du 17/11/2022, enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 21/11/2022 sous le numéro 22203541, quittance n°M077553, Mr Amor Ben Mohamed Chargui, titulaire de la C.I.N n°03730711 a vendu à Mr Haithem Ben Amor Chargui, titulaire de la C.I.N n°07430893, la totalité d'un fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au local sis à Chotrana 1 Soukra Sidi Salah.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au domicile élu à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente sis à Chotrana 1 Soukra Sidi Salah, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Al Chourouk" en date du 26/11/2022, et "Le Quotidien" en date du 30/11/2022.

2022402964FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 7/10/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 02/11/2021 enregistrement n°21208194 quittance n°M079089 Mr. Mohamed Ben Kamel Ben Brahim Aissaoui a vendu à Mme Chayma Bent Mohamed Ben Ghlem Gaaloul tout le fonds de commerce destiné pour la réparation des ordinateurs et des portables sis à Résidence MALEK Magasin M16 Les Berges du Lac - Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 5 décembre 2022.

2022402966FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé du 16/09/2022 enregistré à Béni Khalled le 31/10/2022 reçu n° M031162 enregistrement n° 22301178, Monsieur AHMED BEN CHEDLI EL BADRI a loué à Monsieur HAMZA BEN EL MONCEF BEN MOHAMED KBAIER le fonds de commerce exploité CAFE 1ère CATEGORIE existant Av. Khmaies Oumaya 8021 Béni Khalled à titre de gérance libre. A partir du 01/10/2022 au 30/09/2032.

Cette annonce est publiée aux journaux ECHOUROUK ET LE QUOTIDIEN le 30/11/2022.

2022R02857FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 01/7/2022 enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 05/10/2022 quittance 1199247 enregistrement n°22306228, Khalil Ben Abdelmajid Ben Amor (cin n°0819171), a loué à la Société Affaires Autos (société en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce consistant en la médiation de vente et achat sis à route Marsa Sidi Daoued lotissement n°23 rue Assad Ibn Fourat à Tunis, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene ABID, Imm. El Manar bloc C 1er étage n°4 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le 26 novembre 2022.

2022X01515FCCC3

Location - Gérance

Par acte S.S.P, établi par Maître Monia Chamkhi, Avocate près la Cour de Cassation, et enregistré à la recette des finances de la Marsa le 20/10/2022, sous le n°00306595 quittance n° 124627, madame Behija Bouazza, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0780961H, a loué à madame Chayma Ben Farhat le fonds de commerce exploité au n° 82 Avenue de l'Environnement.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds de commerce pendant une période de vingt jours.

2022402946FCCC3

LOCATION GERANCE LIBRE DE FONDS DE COMMERCE

Par contrat de location, enregistré à la recette des finances El Menzeh 9, le 07/11/2022, sous le n° 22303935, quittance N° 97003, rédigé par Maître Lotfi Aissa avocat, titulaire de la CIN n° 04871745 délivrée à Tunis le 27/09/2001 Mr Mehrez Ben Amor Titulaire de la CIN n° 00246257 délivrée à Tunis le 29/08/2006 a loué à la société Hight Level Stars représentée par son gérant Mr Walid Ben Hadj titulaire de la CIN n° 09602247, la totalité du fonds de commerce sis au local situé au Centre Commercial Aida, Local 1327, El Menzeh 9, 1013, Tunis exploité en l'organisation des évènements et spectacles.

Toutes les oppositions doivent être adressées au local du fonds, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort.

2022402950FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 7/11/2022 quittance n°M074974 enregistrement n°22300400 la société (BEST VEHICLE CARE) représentée par son gérant Mr. Sami Ghorbel titulaire de la C.I.N n°08340234 a loué en gérance libre le local destiné pour le commerce en détail, sis à 9 Rue Al Yaban Borj Louzir 2073 à la société (QUICK SHOP) représentée par sa gérante Mme. Manel Malloouli épouse Adel Ammar titulaire de la C.I.N n°08801378.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 20 novembre 2022.

2022402963FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Nova pour la démocratie, citoyenneté et développement.

Siège social : immeuble le bon choix, deuxième étage, carrefour de la gare, El Kef, 7100.

Objectifs :

- Œuvrer pour encourager l'initiative privée et contribuer à la promotion de l'investissement.

- Chercher à diffuser la culture des droits de l'homme et de la citoyenneté.

- Coopérer avec les autorités publiques, les associations et les organisations ayant des objectifs similaires dans le pays et à l'étranger.

Membres :

* Président : Al Azka Cherif Ben Jemaa.

* Secrétaire générale : Neila Khadhraoui.

* Trésorier : Oussama Boushaki.

2022R02859APSF1

Constitution d'une Amicale

Dénomination : Amicale de la CITE UNIVERSITAIRE IBN KHALDOUN-SOUSSE.

Siège : CITE UNIVERSITAIRE IBN KHALDOUN, B.P 02 Taffala 4061 Sousse.

Objet : Social, Culturel, Scientifique et Divertissement.

But : Consolidation des relations entre les agents de la CITE UNIVERSITAIRE IBN KHALDOUN-SOUSSE

Président : Mme Najeh Brahem Boubakri.

Secrétaire Général : Mr Sami Aydi.

Trésorier : Mr Mannam Chabane.

2022S01400APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Méditerranéenne pour le Tourisme, la Culture et les Arts.

Membres :

* Président : Lotfi BEN SNOUSSI.

* Secrétaire général : Ridha FATTOUM.

* Trésorière : Thouraya CHIKHAOUI.

* Membre chargé de la communication : Ali Al KAABI.

Siège Social: 15 bis, Rue Al-Bashir Al-Nabhani Bellevue 1009, Tunisie

Objectifs :

L'Association Méditerranéenne pour le Tourisme, la Culture et les Arts est une Association culturelle qui vise à :

- Encourager les jeunes à s'engager dans la création artistique et les activités culturelles.

- Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel et historique matériel et immatériel.

- Participer aux manifestations culturelles et artistiques

- Soutenir et promouvoir l'activité touristique.

- Etablir des liens étroits entre les activités culturelles et les activités touristiques

- Tisser des relations de partenariat et de coopération avec les associations qui poursuivent les mêmes objectifs que les nôtres.

2022402941APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de résolutions

D'après le PV de l'Assemblée générale des copropriétaires de la résidence Athena rue de Gafsa à Ain Zaghouan Sud; en date du 25/09/2022, enregistré à la recette des finances de la goulette le 04/10/2022, sous le n° 127670, quittance n° 22707006. Il a été décidé par la majorité des présents, la nomination de Mme Najoua Baccouche, présidente du syndic.

2022R02864APSF2

Renouvellement d'un Syndicat des Copropriétaires

Des Tranches 1-3-7-8-9

Du Complexe Résidentiel et Commercial

"M'Paradise"

Oued Braham Chatt Mariem 4042

MF : 1638899D/N/N/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/8/2022 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 28/9/2022 sous le numéro 22702124 s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr. Badreddine Merdassi

Secrétaire général : Mr. Lotfi Sanaa

Trésorière : Mme Chadlia Lazreg.

2022S01403APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Hafedh Brigui

Avocat à la cour de cassation

Rue Ali Belhouane - 4000 Sousse

MF : AP/000/412649D

Poursuivant : Abdelkader Gallas; c.i.n 02932657 en date du 6-9-2006 adresse 8 rue Monji Bali Sousse et qui a élu domicile au cabinet de son avocat Maître Hafedh Brigui avocat à la cour de cassation Rue Ali Belhouane Sousse MF : AP/000/4126490.

Partie saisie : 1- Najoua Gallas; c.i.n 02959448 en date du 19-9-2014 adresse 8 rue Mongi Bali Sousse.

2- Fathia Gallas c.i.n 02988406 en date du 17-9-2017 adresse BREDSTRAAT 213 9600RENAIX Belgique.

3- Ali Gallas c.i.n inconnue adresse HOOG STRAAT 279600 RONSE BELGIQUE.

Avocat poursuivant : Maître Hafedh Brigui Avocat à la cour de cassation Rue Ali Belhouane Sousse MF AP/000/412649 D.

Titre de poursuite : Jugement du tribunal de 1ère instance de Sousse, numéro 14833 en date du 4-3-2022 et qui stipule «le tribunal a décidé en premier ressort la licitation de l'immeuble objet du litige tel que décrit par le rapport de l'expert Mansour Hadj Khelifa daté du 3-9-2020 tel que concrétisé par les plans explicatifs qui y est joint à la vente aux enchères publiques selon les procédures juridiques et le partage du revenu de la vente entre les parties en proportion de la part de chacun d'entre eux et le partage des dépenses entre eux y compris les frais de l'expertise s'élevant à 6500 dinars» le dit jugement a été notifié par maître Lamia Ouni huissier de justice à Sousse le 23-6-2021 en vertu des deux procès de notification sous le numéro 1155 et 1273 du 8-11-2021.

Désignation de l'immeuble objet de la vente : La totalité de l'immeuble constitué d'une petite habitation qui ouvre sur l'est constitué d'un rez-de-chaussée d'un premier étage d'un deuxième étage situé en partie au bord de la partie intérieure de la rue Bechir Ourdani corniche Sousse; à l'intérieur de la zone communale Sousse délégation et gouvernorat de Sousse ; ses limites sont les héritiers Ali Kasraoui au sud, la rue Bechir Ourdani à l'est, les héritiers Oueslati à l'ouest, et les héritiers Ourdani au nord. L'immeuble est constitué d'un rez-de-chaussée où on trouve un appartement habitable constitué d'un hall du coté de l'entrée, d'une salle de bain d'un séjour, d'une salle d'eau, d'une grande chambre, d'une cuisine, d'un hall couvert et des escaliers qui servent à accéder aux étages supérieurs. Le premier est constitué d'un appartement habitable constitué d'un hall du coté des escaliers d'une salle de bain, d'un séjour avec un balcon qui lui a été intégré, de deux chambres à coucher, d'une salle de bain, d'une toilette, d'une cuisine, d'un couloir intérieur et d'un espace qui ouvre sur l'aire non couverte du rez-de-chaussée. D'un deuxième étage partiel sous forme de studio, cet étage est située à l'arrière du coté ouest de la totalité de l'immeuble, il ouvre sur la partie restante non couverte et il comprend un petit hall rectangulaire où sont situés les escaliers, d'un séjour, d'une chambre à coucher, d'un bloc sanitaire et d'une cuisine, ce studio ouvre sur l'est du toit du premier étage. Le dit immeuble est équipé de l'eau potable, de l'électricité et relié au réseau de l'assainissement, il est construit sur des murs dont une partie est en pierre et l'autre de briques avec des poutres en béton, le toit est construit de briques et de béton armé, sa chape est couverte de carrelages et sa cuisine les salles de bains et les toilettes sont équipées des éléments sanitaires, les murs couverts de faïences. Les superficies approximatives : le terrain est de 94 mètres carrés, la surface construite est de 84 mètres carrés et la cour est de 10 mètres carrés, le premier étage est de 88 mètres carrés, le deuxième est de 41 mètres carrés.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée à trois cent dix sept milles deux cent cinquante dinars (317.250.000 d).

Date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 29-12-2022 à 9 heures du matin à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse,

Visite de l'immeuble : La visite des lieux se fera chaque jour de 9 heures du matin à 17 heures de l'après midi.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hafedh Brigui Avocat à la cour de Cassation Sousse, et au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2022S01409VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40% du prix initial

Etude Maître Safi Mohamed

Rue Abou Kacem Echabbi Le Colisée Sfax

Poursuivante : Wahida bent Habib Ben Ahmed Neifar, CIN n° : 03331886, sans emploi, résidente Av Bourguiba Rue Taha Hsin n°23 chihia Sfax.

Partie suivie :

1- Zouhir Ben Mahmoud Kharrat, CIN n°03206542, Retraité, demeurant à l'Av Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar n° 17, El Ain Sfax.

2- Héritiers Mohsen Kharrat :

- Mahmoud Kharrat, C.I.N 05345347, Comptable.

- Ghassen Kharrat, CIN 08764404, Comptable.

- Mohamed Amine Kharrat, CIN 08764406, Employé.

- Samira Kharrat, CIN 01226008, sans emplois.

Tous demeurants à l'Av Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar n° 17 El Ain Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Safi Mohamed, rue Abou Kacem Echabbi Le Colisée Bloc «C» Sfax.

I -1- Un lot de terrain nu sis à la Route L'afrane Km 8 Sfax d'une superficie de 1084 mm limitée au sud par une impasse et Kchaou, à l'Est Aloulou, au Nord Zouhir Kharrat et lot de terrain et héritiers Mohsen Kharrat et à l'ouest héritiers Abdelmajid Kchaou.

Mise à prix : Cent soixante deux mille six cent dinars (162.600,000 D) après déduction de 40 % du prix initial.

Date et lieu de la vente : Mercredi 4 Janvier 2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées au tribunal de première instance Sfax 2 Rue Ahmed Aloulou Sfax.

Visite du terrain : Tous les jours aux horaires administratifs, Pour plus d'informations s'adresser à l'étude Maître Safi Mohamed ou au greffe du tribunal de première instance Sfax2 ou est déposé le cahier des charges.

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

2022X01509VEPA1

Adjudication aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 5/01/2023 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du

Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Om Ezzine Bent Salah Mnefki titulaire de la CIN n°06021125 avocate résidente 1) route touristique Chat Mariem Akouda Sousse 2) rue 22 Janvier 1952 immeuble Saada Sousse 3) route stade olympique Sousse 4) à son domicile élu chez maître Jamel Haji avocat auprès de la cour de cassation rue Léopold Senghor bureau n°41 Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, route de tenyour km 6 cité ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété objet de titre foncier n°159643 Sousse nommé "Yasmine" qui constitue l'appartement n°43 du premier étage de résidence Ennassime située à la route de Kalaa Sghira Wed Ghnim rue du stade municipale Sousse; d'une superficie 93 m², se constitue d'un couloir une cuisine un salon avec un balcon et deux chambres à coucher, l'appartement est équipé de chauffage central et de fenêtres en aluminium avec des portes intérieurs en bois extra le sol est revêtue en céramique et un ascenseur en bon état.

Mise à prix : est fixée à deux cents vingt trois milles deux cents dinars (223.200.000) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de la propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Sousse où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat.

2022X01514VEPA1

Adjudication suite à un partage judicaire

Partie saisissante poursuivante : Falah Kawther procureur fait l'objet de sa communication avec le bureau de son avocat mentionné ci-dessous.

Partie saisie : 1) Lotfi Cherif à cité zankt elgjam N6 rue etrodi Tunis et 12 rue Jakarta Bardo procureur, 2) Falah Kaltoum rue jakarta n°12 bardo procureur.

Avocat poursuivant : Khedri Moncef, avocat en appel, à son bureau au numéro 2, rue Mohammad Ali Akid, district de Bougatfa 2, Sidi Hussein Al Sigoumi, téléphone / fax, 71.559.766. La propriété, objet de l'adjudication, situé à cité 12 rue jakarta Bardo, et surface, 386 m, objet du dessin, la propriété, T.F 128680 Tunis, et il comprend au rez-de-chaussée d'une superficie de 72 m², un entrepôt de 48 m, une annexe de 25 m, un deuxième étage de 119 m.

Prix d'ouverture sept cent vingt deux mille cinq cents quatre vingt dix dinars (722.590.000).

Date, lieu et heure de point : Le mardi trois janvier deux mille vingt trois (3/01/2023), le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 Bab bnat à neuf heures du matin et suivant.

Visite de la propriété : Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine de 9h à 17h.

Remarque : L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2022402954VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Cabinet Maître Rekik Youssef

Avocat

38 bis Boulevard Beb bnet 1019 Tunis

Tél : 71 563 230

Fax : 71 569 850

Poursuivant :

1) Chaar Habib 2) Smouda Laila 3) et héritiers de défunt Smouda Sonia qui sont son époux Chouigui Afif et ses fils Mohamed Khalil Chouigui et Marwa Chouigui, élu leur domicile au bureau de Maître Rekik Youssef, 38 bis Boulevard Beb Bnet 1019 Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Rekik Youssef, 38 bis Boulevard Beb bnet 1019 Tunis.

Partie licitée :

Messieurs et mesdames : 1) Chaar Nejia, 2) Chaar Abdelhamid 3) Chaar Linda 4) Chaar Chedly, demeurant tous au 1 rue Salahedine Bouchoucha Hammam-lif.

Immeuble licité :

Toute la propriété objet du titre foncier n°28649 Ben Arous, dénommé (villa Echaar) d'une superficie de 103 m²; situé au 1 rue Salahedine Bouchoucha Hammam-Lif.

Le contenu :

L'immeuble consiste en une vieille construction, composée d'un rez-de-chaussée et de deux entrées principales.

La première entrée est composée d'un hall et deux chambres et un séjour ouvrant sur un patio où se situe la cuisine et la toilette.

La deuxième entrée est composée d'un séjour cuisine et salle de bain.

Le terrain est carré et d'une superficie de 103 m², et superficie construite est de 95 m².

Charges et hypothèques :

L'immeuble n'est grevé d'aucune charge ou hypothèques.

Mise à prix :

Cent quatre vingt cinq mille quatre cent dinars (185.400,000 d) selon estimation de l'expert désigné Madame Belid Mssadak Ines selon ordonnance sur requête du 8/4/2022 tribunal de première instance de Ben Arous.

Date d'audience :

Jeudi 29 décembre 2022 (29/12/2022) à 9h du matin et suivant par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite du lieu :

La visite du lieu peut se faire tous les vendredi, samedi, et les dimanches du 10h à 14h. Tout enchérisseur devra consigner le tiers du prix et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2022402959VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71.286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B0176041996 inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Abdelhakim Ben Sadok Ben Essaïd Abdelli, cin n°06001820 demeurant au 17 rue 6044 Omrane supérieur Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : *La totalité du titre foncier dénommé «Alwafa» objet du titre foncier n°155107 Tunis constitué de la parcelle 225 du plan de lotissement du titre foncier 90085 Tunis d'une superficie de 153 m²/153 parts situé à Elomrane Supérieur Tunis à l'angle de deux rues n°6044 et n°6046 constitué d'une villa jumelée de deux étages. Le rez-de-chaussée contient un séjour, une chambre, une cuisine et des escaliers qui mènent à l'étage qui contient deux chambres et salle de bain. Le sol est en carrelage, les portes, les fenêtres en bois normal avec du fer forger au rez-de-chaussée l'immeuble contient un jardin en carrelage utilisé comme abri de voiture et le tout est clôturé.

Les charges :

- Hypothèque de 100.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 30.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 30.234,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 45.350,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité du titre.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent cinquante quatre mille dinars (154.000 D000).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 3/01/2023 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402960VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'administrateur judicaire

En vertu de jugement précipité délivré le 05/07/2022 émanant du tribunal de première instance Ben Arous (dossier 69388), Maître MARHAG Moez a été nommé administrateur judicaire sur la société tunisienne de friperie «Sotufrip».

2022R02862VEPA2

Déclenchement du règlement judiciaire

Et ouverture de la période d'observation

Société SOCOMENIN

Avenue Hédi Khefacha Sfax

Identifiant unique : 011189Q

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Sfax en date du 15 novembre 2022 sous le n°319 et de la décision du 21 novembre 2022, il a été décidé :

- Le déclenchement du règlement judiciaire et l'ouverture de la période d'observation et de transmettre le dossier au juge commissaire.

- Désigner les experts en comptabilité Mr Habib Kallel et Mr Bilel Hachicha comme administrateurs judiciaires qui seront chargés d'examiner le plan de redressement proposé par le débiteur et de le modifier le cas échéant et de contrôler la gestion de la société.

- Suspendre tout acte d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à la date d'acceptation de la demande de redressement judiciaire.

- Suspendre tout acte d'exécution visant la récupération des biens meubles et immeubles en raison du non-paiement d'une créance durant la période d'observation.

- Suspendre le cours des intérêts, dommage et intérêts moratoires et les délais d'échéances durant la période d'observation.

- Fixer la date du 20 juillet 2022 date d'arrêt de paiement.

- Communiquer une copie de la décision au registre national des entreprises et à la commission de suivi des entreprises en difficultés économiques et de la publier au JORT.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans les délais impartis à l'adresse de l'administrateur judiciaire Mr Bilel Hachicha, avenue Hédi Nouira immeuble la couronne 8ème étage escalier B bureau n°1 Sfax.

2022R02869VEPA2

Avis aux créanciers

Suite au jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 18/10/2022 dans l'affaire n° 286/18, il a été décidé ce qui suit :

- La déclaration de la faillite de la société SOCOTRA - SARL, RC B125402001 - MF 0760747/S située au 10 rue de Norvège, Mourouj 4 et la fixation de la date du 12/10/2018 comme date de cessation de paiement.

- La nomination de Monsieur Noureddine AYOUB, comme syndic de faillite sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n° 19 - Tunis Belvédère. (Tél 71 84 30 62 - 98541481)

Les créanciers de la société SOCOTRA sont invités à inscrire leurs créances envers la société, au bureau du syndic de faillite dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

2022R02870VEPA2

Ouverture d'une procédure de règlement judiciaire

SOCIETE TUNISIENNE D'ARTICLES DE BUREAUX STAB SARL

Capital social : 420 000 DT

Siège social : Avenue Beb Jedid n°43 1008 Tunis

I.U : 0006860Q

En vertu de l'ordonnance rendue par le tribunal de première instance de Tunis en date du 17 février 2022, dans l'affaire n°939, il a été décidé :

"L'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire pour la société TUNISIENNE D'ARTICLES DE BUREAUX STAB, avec une période d'observation ne dépassant pas neuf mois et la désignation de Mme Jihene Ayed en tant que juge-commissaire chargé du dossier et Monsieur Montassar Mansouri en tant qu'Administrateur Judiciaire afin d'étudier le plan de redressement présenté par la société et donner son avis sur ledit plan et l'aménager le cas échéant et contrôler les actes de gestion".

Les déclarations des créanciers seront reçues à l'adresse du bureau de l'administrateur judiciaire : Immeuble Malek Centre bureau B 5-2 Centre Urbain Nord 1082. Tel : 22 100 099

2022402967VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

S.A. AU CAPITAL DE 220.050,000 D

SIEGE SOCIAL : BOULEVARD 9 AVRIL 1938 JENDOUBA

R.C. : N° B156751997

M.F. : 007458 N/A/M 000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Jendouba sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Jeudi le 29 Décembre 2022 à 10H du matin au siège social au Boulevard 9 Avril 1938 Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021,

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021;

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2021;

7- Jetons de présence de l'exercice 2021 ;

8- Procurations.

2022R02850SANB3

Convocation à l'Assemblée générale Ordinaire de la société Tunisie Abeille

Société anonyme

Au capital de 930.000 dinars

Siège Social : GP13 Essabbela-Sidi Bouzid

R.C : B18136432015

M.F : 1410262 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 décembre 2022 à 10h00 à son siège, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue retardée de l'AGO.

2) Lecture du rapport d'activité de la société Tunisie Abeille relatif à l'exercice 2021.

3) Lecture du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021.

4) Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions réglementaires réalisées au cours de 2021.

6) Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

7) Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice de 2022.

8) Questions diverses.

9) Pouvoir pour accomplir les formalités.

2022R02861SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE TAOUFIK

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 123 000 000 DT

SIEGE SOCIAL : BOULEVARD MED BOUAZIZI, NORD HILTON, TUNIS - TUNISIE

Numéro RNE : 0805334V

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Jeudi le 29 décembre 2022 à 10h, au siège de la société Clinique Internationale Hannibal sis à la cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, 6ème étage à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;

2. Fin de Mandat d'un administrateur;

3. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les Actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les Actionnaires.

2022R02872SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SWICORPSA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 240.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis.

Matricule fiscal : 719424 M/A/M/000

Matricule CNSS : 23455004

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 décembre 2022 à 9 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des Commissaires aux Comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2022R02877SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SWICORP INTAJ SA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 140.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis.

Matricule fiscal : 1153997 L

Matricule CNSS : 32070826

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP INTAJ SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 décembre 2022 à 11 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des Commissaires aux Comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2022R02878SANB3

SOCIETE ZITOUNA TAMKEEN - I.M.F

Société anonyme, au capital de 3.750.315 Dinars divisé en 3.750.315 actions de un dinars chacune. Siège social : Zone industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) Les Berges du Lac Nord - 1053 Tunis, Tunisie

Matricule Fiscal : 1432352G/P/M/000

ID RNE : 1432352G

Messieurs les actionnaires de la société Zitouna Tamkeen I.M.F sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22 décembre 2022 à 08H 30 au siège de la société sis Immeuble Zitouna Tamkeen, zone industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) Les Berges du Lac Nord 1053 Tunis, Tunisie; et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire;

2. Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital social de la société;

3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément à l'article 300 du Code des sociétés commerciales;

4. Augmentation du capital social;

5. Modification corrélative des articles 1 et 6 des statuts;

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R02880SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 2022 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution de dividendes aux actionnaires.

- Questions diverses.

2022402956SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «SKANAGRO.SA»

Société anonyme

Au capital de 1.992.000 DT

Siège social : Zone Industrielle 2, Bouarada 6180 - Siliana

Identifiant Unique : 1251739R

Les actionnaires de la Société SKANAGRO, société anonyme au capital de 1.992.000 DT sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui se tiendra le mardi 27 décembre 2022 à 10H, au siège de la société MAXULA BOURSE sis à l'immeuble Regency, Rue du Lac Léman. Les Berges du Lac 1 (au premier étage) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la continuité d'activité de la société.

2. Pouvoir pour formalités.

2022402971SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «CLOUD TEMPLE TUNISIA SA»

Capital social : 2 500 000

Adresse : Immeuble Centre Urbain Nord 7ème étage

MF : 1348203/T

Les actionnaires de la société «CLOUD TEMPLE TUNISIA SA» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, le 22 décembre 2022 à 15H à Immeuble Centre Urbain Nord 7ème étage Centre Urbain Nord Tunis, et ayant pour ordre du jour les points suivants :

- Entérinement des délais et des modalités de convocation;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022402979SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 1471485M

Le Conseil d'administration, de la Société SENSEA LAB S.A, sise au 52, Rue 8601 Z.I La Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°1471485M, convoque les Actionnaires de la Société à une Assemblée Générale Extraordinaire, au Siège de la Société, le mercredi 7/12/2022 à 12 H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts et mise à jour des actions de Feu Abdelaziz Zouhir et leur répartition par voie successorale.

2022402987SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SANCELLA S.A

Société anonyme

Au capital de 18.160.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0496781S

Le Conseil d'administration, de la Société SANCELLA S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I La Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°0496781S, convoque les Actionnaires de la Société à une Assemblée Générale Extraordinaire, au Siège de la Société, le mercredi 7/12/2022 à 11 H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts et mise à jour des actions de Feu Abdelaziz Zouhir et leur répartition par voie successorale.

2022402988SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte

VITAL

Société anonyme

Au capital de 2.200.000 Dinars

Siège social : Avenue Abderrahmen El Bahri, Boumhel El Bassatine

Identifiant Unique (M.F) : 0748728N

Les actionnaires de la société VITAL S.A. sont convoqués à l'assemblée générale mixte qui aura lieu le mercredi 28 décembre 2022 à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des modalités de convocation à l'assemblée générale ordinaire;

- Approbation de démission et Quitus aux administrateurs démissionnaires;

- Nomination des nouveaux administrateurs ;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Approbation des modalités de convocation à l'assemblée générale extraordinaire;

- Approbation des rapports respectifs du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes relativement à l'opération d'augmentation du capital social en numéraire;

- Approbation de l'augmentation du capital social en numéraire et constatation des renonciations individuelles au droit préférentiel de souscription ;

- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de la constatation de sa réalisation ;

- Adoption des nouveaux statuts ;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

2022402991SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES ENNEJMA - ELJEM

(MF : 025011/L/P/M/000)

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de services agricoles ennejma d'eljem donne avis à ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021 sera tenue le Mardi 10 janvier 2023 à 9 heures au siège de la société sur la route Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral de l'année 2021.

2. Lecture du rapport des états financiers de l'année 2021.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2021.

4. Discussion des rapports moraux et financiers de l'année 2021et les proposer pour l'approbation.

5. Donner quitus aux membres de conseil.

6. Mise à jour de la liste des adhérents.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

8. Mise à jour du règlement interne de la société.

9. Election du tiers de membre de conseil d'administration.

10. Choix d'un commissaire aux comptes pour les années 2022, 2023 et 2024

Les adhérents désirant se présenter au conseil d'administration et remplissant les conditions exigées et prévues par la loi doivent adresser une demande au nom du président de conseil d'administration avec un reçu de 200 dinars sous forme d'une caution au nom du caissier de la société dans une lettre recommandée avec accusé de réception et ce du 19/12/2022 au 23/12/2022. Cet avis est considéré comme une convocation personnelle à tous les adhérents de la société.

NB : les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2022S01402SODB3

Avis

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES ESSAADA - TEBOULBA

Tél : 73.479.004 - 73.492.914

Fax : 73.492.204

Il est porté à la connaissance des adhérents de la société SMBSA ESSAADA MF : 0022558FNM000 à Teboulba que l'assemblée générale est porté au jeudi 29 décembre 2022 à 09:30 du matin au complexe de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Présentation des états financiers et rapport du commissaire aux comptes pour les années 2017-2018 et 2018-2019

2/ Discussions

3/ Mise à jour de la liste des adhérents

4/ Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 2021-2022 et 2022-2023

5/ Renouvellement de 2/3 des membres du conseil administratif.

Tout adhérent ayant un empêchement pour la présence peut donner une procuration selon l'article 18 du statut de la société.

2022S01405SODB3

Convocation à l'assemblée générale

MF : 0415512/Z/N/M/000

La société mutuelle de base des services avicoles *ENNOUR * des aviculteurs Monastir invite tous ces adhérents pour participer à l'assemblée générale pour les années 2017/2018/2019/2020 qui aura lieu le jeudi 22 décembre 2022 à Hôtel EL HABIB MONASTIR pour examiner le protocole suivant :

1/ Lecture du rapport littéraire et financier pour les années 2017/2018/2019/2020.

2/ Rapport des commissaires aux comptes pour les exercices 2017 et 2018/2019/2020.

3/ Discussions des rapports et présenter pour l'authentification.

4/ Mise à jour des listes des adhérents et l'authentification des nouveaux adhérant.

5/ Renouvellement du membre de conseils d'administration.

6/ Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2021/2022/2023.

Notre société annonce l'ouverture des candidatures pour membre du conseil d'administration à partir du 10/12/2022 jusqu'au 17/12/2022.

Tous les documents financiers et comptables seront mis à la disposition des adhérents 08 jours avant l'assemblée générale au local de la société.

2022S01421SODB3

DIVERS

Avis au public

GESTION POUR COMPTE D'UN FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seing privé signé et légalisé le 16 septembre 2022, enregistré à la recette des finances de Mégrine, le 10 octobre 2022 (enregistrement numéro 22404452, quittance numéro M074916), la société SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE COLLECTE TRI DE DECHETS VALORISABLES (SFTC), société à responsabilité limitée de droit tunisien, ayant son siège social sis au 13, rue Ibn Abi Dhiaf, zone industrielle Saint Gobain, 2014, Mégrine Riadh, Ben Arous, Tunisie, anciennement immatriculée au registre de commerce sous le numéro B01223422014, titulaire de l'identifiant unique numéro 1375092J, ayant pour matricule fiscal le numéro 1375092 J/A/M/000, a donné en gestion pour compte à la société JAS INTERNATIONAL TRADING, société à responsabilité limitée de droit tunisien, ayant son siège social sis à la Rue de la petite gare Mateur, 7030, Mateur - Tunisie, anciennement immatriculée au registre de commerce sous le numéro B04122622014, titulaire de l'identifiant unique numéro 1354929Q, ayant son matricule fiscal numéro 1354929 Q/A/M/000, le centre de collecte sis à Mchikhet Akouda, délégation de Kalâa Kebira, gouvernorat de Sousse - Tunisie, et ce selon les conditions mentionnées dans ledit contrat.

Etant précisé que le centre de collecte donné en gestion pour compte n'est grevé d'aucune charge à l'exception du :

1. Nantissement sur les matériels inscrit le 13 avril 2022, sous le numéro NA3118262022, en garantie de remboursement du prêt accordé par la Banque de Tunisie, d'un montant de 1.000.000 DT (étant précisé que selon le contrat de crédit y afférent, ce nantissement grève les matériels se trouvant dans le fonds de commerce exploité au centre de collecte et de tri de déchets valorisables et recyclables sis à Bouargoub) ; et

2. Nantissement sur les matériels inscrit le 13 avril 2022, sous le numéro NA3118252022, en garantie de remboursement du prêt accordé par la Banque de Tunisie, d'un montant de 1.000.000 DT.

Ce même avis a été inséré aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» du 30/11/2022.

2022R02868DIVD2

Avis

Suivant la décision du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 9/8/2022, procès numéro 250 le tribunal a décidé de nommer Mme OUAHIDA BENT ALI CHAHER EL KHARIF EL MAAOUI tutrice de son fils OMAR BEN HAFEDH BEN TAHER BEN ABED ALLAH pour la gestion de ses affaires Administratives et financières et la disposition de ses biens.

2022R02891DIVD2

Perte de Preuve de Propriété

Je soussigné Mr Hamda Bchir CIN : 04191862 du 01/04/2022, avoir perdu la Preuve de Propriété relative au plan immobilier n°51114 à Monastir.

- Numéro de Preuve de propriété : 03/17384

- Nom à l'immobilier : Houmt Trabelsiya

- Lieu de l'immobilier : Menzel Hayet Gouvernorat Zarmdine Monastir.

Selon Certificat de perte établi par le poste de la ville de Monastir le 28/11/2022 sous n°1512.

2022S01401DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Khaled Ben Ammar Ben Abid Benali, titulaire de la CIN n°05507324, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/40110, objet du titre foncier n°14426 Mahdia sis à Imadet Ouled Hannachi délégation Chorbane, Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde civile de Chorbane sous n°9015 le 11/11/2022.

2022S01404DIVD2

Avis

Mme Mouna Mkaour annonce avoir perdu son titre de propriété pour la moitié à l'indivision d'un terrain mesurant 1001.5 m² situé à la route Teniour km 4 Sfax, et elle veut extraire un autre titre au lieu du perdu. Aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ketata Moncef siégeant à l'avenue 5 décembre n°14 Sfax Médina dans un délai de 30 jours.

2022X01518DIVD2

Avis

Les héritiers de Fouzia Charfi annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un magasin qui est situé à Sfax rue de Mokhtar Zaidi n°7 est effectuée par l'acte de vente qui a été fait le 7/4/1984 et enregistré le 28/6/1987 n°3308 à l'attestation de deux notaires Hsan Henteti et Mahmoud Achich et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2022X01519DIVD2

Avis

Mr Adel Ben Achour Ibn Heni informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 333 m² sise à la route hencha Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2022X01520DIVD2